

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

1^{er} OCTOBRE 1962

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

5^e ANNÉE N° 89

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

Informations

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

<i>Avis d'appel d'offres n° 233 lancé par la république de Haute-Volta pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement</i>	2345/62
<i>Avis d'appel d'offres n° 234 lancé par la république de Haute-Volta pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement</i>	2347/62
<i>Avis d'appel d'offres n° 235 lancé par la République centrafricaine pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement</i>	2348/62
<i>Avis d'appel d'offres n° 236 lancé par la république fédérale du Cameroun pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement</i>	2350/62

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

Informations

<i>Remise de lettres de créance</i>	2352/62
---	---------

VIENT DE PARAÎTRE:

**ÉTUDE DE DROIT COMPARÉ SUR LES RAPPORTS ENTRE BAILLEUR
ET PRENEUR À FERME DANS LES PAYS DE LA C.E.E.**

Études — série agriculture

8025* n° 6/1961

Cette publication contient les résultats d'une étude effectuée pour le compte de la direction générale de l'agriculture de la Communauté économique européenne par MM. Polak et de Haan de l'université de Wageningen, en liaison avec l'Institut européen de l'université de Leiden.

Elle consiste essentiellement en une analyse, à l'échelle des six pays membres de la C.E.E., de la législation concernant les baux ruraux, vue tout spécialement sous l'angle des dispositions tendant à offrir:

— à l'exploitant non propriétaire les garanties d'occupation des lieux sur une période suffisamment longue lui laissant toute liberté d'organisation et de gestion de l'entreprise,

— au propriétaire non exploitant des garanties de conservation de son patrimoine et de bonne utilisation de celui-ci dans l'intérêt général.

Cette contribution constitue en outre une étape vers des études ultérieures tant de la jurisprudence en la matière que des conséquences économiques et sociales découlant des législations en vigueur et de leur application.

Cette étude comprend 48 pages et est rédigée dans les quatre langues officielles de la Communauté, sous le n° 6 de la «série agriculture» des études de la C.E.E.

Le prix en est fixé à 60 francs belges (NF 6,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

INFORMATIONS

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

**Avis d'appel d'offres n° 233 lancé par la république de Haute-Volta
pour un projet financé par la Communauté économique européenne
— Fonds européen de développement**

Convention: 103/F/HV/S

Projet: 11.21.706

Objet:

Construction en Haute-Volta de 82 bâtiments divers (bureaux de secteur, pavillons standards et d'isolement, pavillons cuisines — magasins, postes sanitaires et centres de traitement) pour le service des grandes endémies. Les travaux sont répartis en 4 lots.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un lot, plusieurs ou la totalité des lots. Cet appel d'offres ne concerne que le gros-œuvre et ne porte pas sur la fourniture de l'équipement.

Lieux d'exécution:

Lot 1: Ouagadougou (12 bâtiments)	Lot 4: Dedougou (4 bâtiments)
Deou - Cercle Dori (1 bâtiment)	Boromo (5 bâtiments)
Kaya (6 bâtiments)	Tougan (6 bâtiments)
	Bobo-Dioulasso (7 bâtiments)
Lot 2: Ouahigouya (5 bâtiments)	Padema - Cercle Bobo-Dioulasso (2 bâtiments)
Koudougou (11 bâtiments)	Diebougou (4 bâtiments)
Yako (5 bâtiments)	Djigouera — Cercle Orodara (2 bâtiments)
Lot 3: Fada N'Gourma (5 bâtiments)	Banfora (7 bâtiments)

Estimation:

72.210.000 francs CFA ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Équivalent à environ 292.522 U.S. dollars.

Lot 1: 17.575.000 francs C.F.A.

Lot 3: 3.875.000 francs C.F.A.

Lot 2: 17.345.000 francs C.F.A.

Lot 4: 33.415.000 francs C.F.A.

Délais d'exécution:

Lot 1: 5 mois

Lot 3: 4 mois

Lot 2: 5 mois

Lot 4: 6 mois

(Délais non cumulatifs)

Les soumissions,

en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé au secrétariat de la direction des travaux publics, B.P. 30 à Ouagadougou (Haute-Volta) avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 15 décembre 1962 à 9 heures (heure locale) dans les bureaux de la direction des travaux publics.

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu par demande adressée à M. le Directeur des travaux publics, B.P. 30 à Ouagadougou (Haute-Volta) au prix de 10.000 francs C.F.A. La lettre de commande doit être accompagnée d'un chèque bancaire barré et certifié du montant indiqué ci-dessus, libellé à l'ordre de M. le Trésorier-payeur de la Haute-Volta à Ouagadougou, ou d'un chèque postal de virement au compte chèque postal n° 123, Centre des chèques postaux de Ouagadougou à l'ordre de M. le Trésorier-payeur de la Haute-Volta.

L'envoi des dossiers sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction des travaux publics à Ouagadougou (Haute-Volta);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles;
3. Services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstraße 11

La Haye, Mauritskade 39

Luxembourg, 18, rue Aldringer

Paris 16^e, 61, rue des Belles-Feuilles

Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Direction des travaux publics de la Haute-Volta, B.P. 30, Ouagadougou (Haute-Volta).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

**Avis d'appel d'offres n° 234 lancé par la république de Haute-Volta
pour un projet financé par la Communauté économique européenne
— Fonds européen de développement**

Convention: 72/F/HV/E-S

Projet: 11.21.704

Objet:

Construction en Haute-Volta de 233 divers bâtiments pour l'éducation rurale.

Les travaux sont répartis en 6 lots ainsi constitués:

Lot 1: 1 bâtiment administratif à Ouagadougou;

Lot 2: 44 bâtiments dans les cercles Banfora, Hounde, Nouna et Bobo-Dioulasso;

Lot 3: 49 bâtiments dans les cercles Ouahigouya et Tougan;

Lot 4: 51 bâtiments dans les cercles de Koudougou et Tenado;

Lot 5: 45 bâtiments à Ouagadougou et dans les cercles de Kaya, Barsologho, Kombissiri, Sapone, Manga, Po et Leo;

Lot 6: 43 bâtiments dans les cercles de Kongoussi, Fada N'Gourma, Tenkodogo, Garango, Boulsa, Diapaga, Bogande.

Le présent appel d'offres ne concerne que les travaux de construction. La fourniture de l'équipement mobilier fera l'objet d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.

Pour les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e lots, les ossatures métalliques (plafonnage, menuiseries, charpentes, couvertures, poutres et poteaux) seront fournies aux entrepreneurs qui devront en prendre livraison dans différentes gares de Haute-Volta.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour chacun, plusieurs ou la totalité des lots.

Estimation:

225.000.000 francs C.F.A. ⁽¹⁾.

Lot 1: 38.000.000 francs C.F.A.

Lot 4: 35.000.000 francs C.F.A.

Lot 2: 37.000.000 francs C.F.A.

Lot 5: 38.000.000 francs C.F.A.

Lot 3: 41.000.000 francs C.F.A.

Lot 6: 36.000.000 francs C.F.A.

Délais d'exécution:

10 mois pour chaque lot (délais non cumulatifs).

Les soumissions,

en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé au secrétariat de la direction des travaux publics, B.P. 30, Ouagadougou (Haute-Volta) avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 31 janvier 1963 à 9 heures, heure locale à Ouagadougou (Haute-Volta) dans les bureaux de la direction des travaux publics.

⁽¹⁾ Équivalant à environ 911.500 U.S. dollars.

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu par demande adressée à M. le Directeur des travaux publics, B.P. 30 à Ouagadougou au prix de 25.000 francs C.F.A. La lettre de commande doit être accompagnée d'un chèque bancaire barré et certifié, du montant indiqué ci-dessus, libellé à l'ordre de M. le Trésorier-payeur de la Haute-Volta à Ouagadougou ou d'un chèque postal de virement au compte chèque postal n° 123, Centre des chèques postaux de Ouagadougou à l'ordre de M. le Trésorier-payeur de la Haute-Volta.

L'envoi des dossiers sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction des travaux publics à Ouagadougou (Haute-Volta);
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles;
3. Services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstraße 11

La Haye, Mauritskade 39

Luxembourg, 18, rue Aldringer

Paris 16^e, 61, rue des Belles-Feuilles

Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Direction des travaux publics de la Haute-Volta, B.P. 30, Ouagadougou (Haute-Volta).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

**Avis d'appel d'offres n° 235 lancé par la République centrafricaine
pour un projet financé par la Communauté économique européenne
— Fonds européen de développement**

Convention: 113/F/OC/S

Projet: 11.23.307

Objet:

Construction de divers bâtiments concernant la formation sanitaire dans la République centrafricaine, en 12 lots répartis géographiquement.

Les travaux comprennent: construction de dispensaires, pavillons d'hospitalisation, maternités, différents logements, blocs radio-chirurgicaux.

Cet appel d'offres ne concerne que le gros-œuvre; la fourniture des équipements fera l'objet d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.

Lieux d'exécution:

Lot 1: Préfecture de l'Ombella-M'Poko (5 bâtiments)

Lot 2: Préfecture de la Lobaye (1 bâtiment)

Lot 3: Préfecture de la Haute-Sangha (3 bâtiments)

Lot 4: Préfecture de Bouar-Baboua (3 bâtiments)

Lot 5: Préfecture de Ouham-Pende (8 bâtiments)

Lot 6: Préfecture de l'Ouham (7 bâtiments)

Lot 7: Préfecture de Kemo-Gribingui (3 bâtiments)

Lot 8: Préfecture de la Ouaka (1 bâtiment)

Lot 9: Préfecture de la Basse-Kotto (6 bâtiments)

Lot 10: Préfecture de la Haute-Kotto (6 bâtiments)

Lot 11: Préfecture de M'Bomou (4 bâtiments)

Lot 12: Préfecture de Sande (2 bâtiments)

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un lot, plusieurs ou la totalité des lots ci-dessus.

Estimation:

198.668.619 francs C.F.A. ⁽¹⁾ répartis comme suit:

Lot n°	1	2	3	4	5	6
Fr. C.F.A.	10.395.443	3.969.000	8.157.226	11.072.226	32.206.394	27.665.000
Lot n°	7	8	9	10	11	12
Fr. C.F.A.	13.055.000	3.520.000	25.873.596	26.676.226	27.866.584	8.211.924

Les soumissions,

en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Secrétaire de la commission de dépouillement des appels d'offres, bureau des finances à Bangui (République centrafricaine) au plus tard le 19 décembre 1962 avant 17 heures, heure locale (16 heures GMT).

L'ouverture des offres aura lieu le 20 décembre 1962 à 9 heures (8 heure GMT) dans la salle des commissions du ministre des finances à Bangui (République centrafricaine).

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu par demande adressée au directeur des travaux publics, B.P. 738 à Bangui (République centrafricaine). La demande doit être accompagnée d'un mandat-carte ou d'un chèque bancaire certifié de 10.000 francs C.F.A. établi au nom du trésorier-payeur de la République centrafricaine à Bangui.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Le prix d'achat sur place est de 7.000 francs C.F.A.

⁽¹⁾ Équivalent à environ 805.000 U.S. dollars.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction des travaux publics à Bangui (République centrafricaine);
2. Direction des travaux publics de la
 - république du Tchad à Fort-Lamy
 - république du Gabon à Libreville
 - république du Cameroun à Yaoundé
 - république du Congo à Brazzaville;
3. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale des pays et territoires d'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles;
4. Services d'information des Communautés européennes à:
 - Bonn, Zitelmannstraße 11
 - La Haye, Mauritskade 39
 - Luxembourg, 18, rue Aldringer
 - Paris 16^e, 61, rue des Belles-Feuilles
 - Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Direction des travaux publics, B.P. 738 à Bangui (République centrafricaine).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

**Avis d'appel d'offres n° 236 lancé par la république fédérale du
Cameroun pour un projet financé par la Communauté économique
européenne — Fonds européen de développement**

Convention: 116/F/CA/E

Projet: 12.22.213

Objet:

Aménagement de diverses sections de la route nationale 1 entre N'Gaoundere et le Mayo Bocki (Cameroun), réparti en deux lots:

Lot 1: Amélioration et bitumage de la falaise de N'Gaoundere du P.K. 266,400 à 293; 25.000 m³ de terrassements et 27 km environ de revêtement bicouche;

Lot 2: Reprofilage et construction de routes neuves en terre et exécution d'ouvrages d'art entre les P.K. 237 et 84 sur 96 km environ.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un lot ou pour les deux lots ensemble.

Lieux d'exécution:

Lot 1: Département de l'Adamaoua (Cameroun)

Lot 2: Département de la Bénoué (Cameroun).

Estimation:

670.000.000 francs C.F.A. ⁽¹⁾.

Lot 1: 120.000.000 francs C.F.A. Lot 2: 550.000.000 francs C.F.A.

Délais d'exécution:

à proposer par le soumissionnaire.

Les soumissions,

en langue française, doivent parvenir sous pli recommandé ou être remises contre reçu à l'adresse suivante: Direction des travaux publics, service des études (secrétariat des marchés), B.P. 1056 à Yaoundé (Cameroun) au plus tard le 15 janvier 1963 à 11 heures, heure locale (10 h. GMT).

L'ouverture des plis sera effectuée le 15 janvier 1963 à 15 heures, heure locale, (14 h. GMT) par la Commission de dépouillement des offres de Yaoundé (Cameroun), en séance privée.

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu sur demande adressée à la Direction des travaux publics, service des études, B.P. 1056 à Yaoundé. Le montant des frais d'achat du dossier fixé à 65.000 francs C.F.A. devra être joint à la demande ci-dessus sous forme de chèque barré ou de mandat établi à l'ordre de la librairie «Au Messager» à Yaoundé.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, dès réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Direction des travaux publics, service des études (secrétariat des marchés) à Yaoundé (Cameroun);
2. Ministère des finances et du plan, direction du plan à Yaoundé (Cameroun);
3. Arrondissement des travaux publics à Garoua (Cameroun);
4. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles;
5. Services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstraße 11

La Haye, Mauritskade 39

Luxembourg, 18, rue Aldringer

Paris XVI^e, 61, rue des Belles-Feuilles

Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Direction des travaux publics, B.P. 1056, Yaoundé (Cameroun).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

⁽¹⁾ Équivalant à environ 2.714.000 US dollars.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS

Remise de lettres de créance

M. Piero Malvestiti, président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, a reçu le 25 septembre 1962 Son Excellence M. Amiel E. Najar, ambassadeur, qui lui a remis les lettres l'accréditant en qualité de chef de la mission d'Israël auprès de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

VIENT DE PARAÎTRE:

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

**LA PREMIÈRE ÉTAPE DU MARCHÉ COMMUN
RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU TRAITÉ**

(Janvier 1958 — Janvier 1962)

La Commission vient d'éditer, dans les quatre langues de la Communauté, ainsi qu'en anglais, le rapport sur l'exécution du traité pendant les quatre premières années de la Communauté économique européenne, sous le titre: «La première étape du marché commun — rapport sur l'exécution du traité.» Ce rapport est précédé d'une introduction signée par M. Walter Hallstein. Le président de la Commission y brosse un tableau sommaire des progrès réalisés à la fois sur le plan économique et sur le plan politique. «Tout bilan — écrit-il — se termine par une appréciation: celle qu'appelle le bilan de l'action de la Communauté ne peut consister que dans la reconnaissance d'un succès et c'est effectivement la conclusion qu'a tirée le Conseil en décidant le passage à la deuxième étape.»

L'ouvrage, agrémenté de photos et complété par des graphiques, comprend deux grands chapitres, le premier ayant trait au développement interne de la Communauté, le second à la Communauté et au monde extérieur. (Nombre de pages: 136. Prix de vente NF 4,—; frb. 40,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.